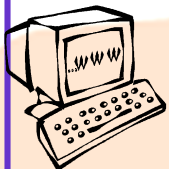


Il est recommandé d'apporter le plus grand soin aux livres empruntés.

Des animations, expositions peuvent avoir lieu au cours de l'année.



Un conseiller numérique vous accompagne **gratuitement** sous formes d'ateliers individuels ou collectifs

Inscription obligatoire



Animation « bébé lecteur »

Pour les enfants de moins de 3 ans
Lectures, comptines, rondes, ...

Tous les jeudis de 9h30 à 10h
sauf pendant les vacances scolaires

EMPRUNT :
4 livres par membre de la famille
pour une durée d'1 mois

RESSOURCES NUMERIQUES
(musique, cinéma, savoirs, livres, médias et jeux)

Illimités tous documents
« Accès libres » + 5 documents « forfait » par mois

Cotisation annuelle :
10 € pour toute la famille



Bibliothèque municipale

Place de la mairie
47240 Castelculier

bibliotheque@castelculier.fr

www.bibliotheque-castelculier.fr

Tél : 05.53.87.48.16

Bibliothèque municipale



GUIDE DU LECTEUR



VILLE DE
CASTELCULIER

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Lundi :	9h00 - 12h00 15h00-16h15 17h45 - 18h30
Mardi :	9h00 - 12h00 15h15 - 18h
Mercredi :	15h00 - 17h00
Jeudi :	9h00 - 12h00 15h00-18h00
Vendredi :	9h00 -12h00 15h15-16h15
Samedi :	10h00 - 12h00



*La bibliothèque
est un lieu accessible
à tous et à toutes*

- LES DIFFÉRENTS GENRES DE LIVRES -

Secteur jeunesse :

- Albums
- Bandes dessinées
- Contes
- Romans
- Magazines
- Documentaires
- CDRom



Secteur adulte :

- Romans
- Nouvelles
- Bandes dessinées
- Documentaires

*Les dictionnaires et encyclopédies
ainsi que certaines revues sont
consultables sur place.*



Les droits imprescriptibles du lecteur

1. le droit de ne pas lire
2. Le droit de sauter des pages.
3. Le droit de ne pas finir un livre.
4. Le droit de relire.
5. Le droit de lire n'importe quoi.
6. Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible)
7. Le droit de lire n'importe où.
8. Le droit de grappiller.
9. Le droit de lire à haute voix.
10. Le droit de nous taire.

Daniel PENNAC. *Comme un roman*